



A afficher SVP

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

*Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
Force Ouvrière de l'enseignement public*

13, Rue de l'Académie 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22 – 06 20 76 11 87. FAX.: 04 91 33 55 62

www.snudifo13.org – contact@snudifo13.org

Réunions d'Information syndicale. MISE AU POINT

Le SNUDI-FO a toujours très clairement exprimé son désaccord avec le dispositif départemental mis en place dans les Bouches Rhône par l'Inspecteur d'Académie, avec l'accord des autres syndicats.

Nous refusons un dispositif qui porte atteinte au droit syndical, à la liberté de réunion notamment, parce que défendre le droit syndical, c'est défendre nos garanties statutaires, c'est se donner les moyens de défendre tous les droits.

Logiquement, nous sommes intervenus auprès de l'IA et du recteur afin que, conformément aux textes en vigueur, **les réunions du SNUDI-FO puissent se tenir, comme d'habitude, sur le temps d'enseignement.**

Nous avons régulièrement informé les écoles et les collègues des péripéties de cette bataille, nous les avons appelés à ne pas se laisser intimider par les pressions et les menaces de retrait de salaire en s'inscrivant à nos réunions d'Aix et Marseille, les vendredis 14 et 21 novembre.

Dans une lettre, datée du 23 octobre et remise aux syndicats le 6 novembre, l'IA nous informe que suite à un recours hiérarchique auprès du ministre visant la dispense des cours le vendredi 22 mai, il est contraint de revenir sur le dispositif.

Un mail du SNUipp envoyé aux écoles vendredi 7 novembre, rend le SNUDI-FO 13 directement responsable du fait que les heures passées en réunions d'information syndicale en dehors du temps de travail ne pourront plus être récupérées le vendredi de l'ascension.

LE SNUDI-FO N'A FORMULE AUCUN RECOURS et pour faire cesser cette rumeur malveillante, nous demandons à l'IA communication du dit recours hiérarchique auprès du ministre.

Comme tous les collègues ont pu en juger, le SNUDI-FO a appelé à la mobilisation contre la décision du ministre de limiter le droit de se réunir pendant le temps de travail et ne s'est pas adressé au ministre.

En tout état de cause, au moment où le ministre Darcos remet en cause notre statut et tout l'édifice de l'Ecole de la République par l'annualisation de 108 heures de nos obligations de services, des modifications majeures dans le mouvement des enseignants (note de service mobilité 1^{er} degré), des suppressions massives de postes, la liquidation des RASED, au moment où il veut liquider le droit syndical et le droit de grève, où il annonce la création des EPEP et la mise en place d'une agence de remplacement, **le SNUDI-FO ne se laissera pas entraîner dans une querelle syndicale qui ne correspond pas aux intérêts des personnels.**

Bien au contraire, le SNUDI-FO appelle à se rassembler, par delà les divergences, contre les décrets et mesures Darcos !

- Pour le maintien des 5500 postes et ces 3000 postes de RASED directement concurrencés et menacés par les 60 heures d'aide personnalisée instaurées par les décrets Darcos
- Pour la défense du statut d'enseignant fonctionnaires d'Etat et des garanties collectives qui s'y rattachent et l'abandon du projet de loi sur les EPEP
- Pour le respect du droit syndical, contre le SMA, pour la défense des organismes paritaires.

C'est dans cet état d'esprit que le SNUDI-FO se rendra à l'intersyndicale enseignante du 12 novembre en préparation de la grève du 20 novembre.